

Devenez Infirmier

Une formation

Un diplôme

Un métier



METIER

L'infirmier évalue l'état de santé d'une personne et analyse les situations de soins. Il conçoit et définit des projets de soins personnalisés.

Il planifie des soins, les prodigue et les évalue. Il met ensuite en œuvre les traitements.

L'infirmier dispense des soins de nature préventive, curative, ou palliative visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé. Il contribue à l'éducation, à la santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans le parcours de soins en lien avec leur projet de vie.

Il intervient dans le cadre d'une équipe pluriprofessionnelle, dans des structures et à domicile de manière autonome et en collaboration.

FORMATION

Formation répartie en 6 semestres (système LMD)

Une approche du métier par domaines de compétences.

... des enseignements : 2 100 heures d'enseignement théorique

... des stages : 2 100 heures d'enseignement clinique (possibilité de stages à l'international, ERASMUS, en 2e année)

Dates : de septembre 2018 à juillet 2021

Coût de la formation : la formation est prise en charge par le Conseil Régional d'Auvergne - Rhône-Alpes.

Un diplôme d'Etat : validé par la DRDJSCS – Homologué Niveau II – Nécessaire à l'exercice de la profession – Obtention du grade Licence par l'Université.

AIDES ET FINANCEMENT DES ETUDES

- **Bourses régionales** octroyées par le Conseil Régional d'Auvergne - Rhône-Alpes en fonction des ressources familiales (simulation + demande à faire sur le site du Conseil Régional d'Auvergne - Rhône-Alpes)
- **Prise en charge du Conseil Régional d'Auvergne - Rhône-Alpes**
- **Prise en charge employeur, OPCA, CIF**

INSCRIPTION

Les conditions d'inscription sont spécifiques aux différents types de concours (cf. Fiche d'inscription, site internet IRFSS Auvergne).

- Concours des candidats de droit commun :

- Etre âgé de 17 ans au moins au 31 décembre 2018.
- Etre titulaire soit du Baccalauréat, soit de l'un des titres admis en dispense du Baccalauréat (équivalences)
- Ou être inscrit en classe de Terminale ou en préparation au D.A.E.U. L'admission est alors subordonnée à l'obtention du Baccalauréat, ou du D.A.E.U.

- Concours des candidats titulaires d'un D.E.A.S ou d'un D.E.A.P :

- Avoir 3 ans d'expérience professionnelle minimum à temps complet

- Concours des candidats titulaires d'un diplôme infirmier obtenu hors de l'Union européenne.

Le dossier d'inscription est à retirer soit à l'IRFSS Auvergne-Rhône-Alpes - site de Moulins, soit sur le site internet (irfss-auvergne-rhone-alpes.croix-rouge.fr), soit à demander par courrier.

CONCOURS

Ouverture des inscriptions : 1^{er} décembre 2017

Clôture des inscriptions : 1^{er} mars 2018

Epreuves écrites d'admissibilité : 7 avril 2018

Epreuves orales d'admission : mai-juin 2018

A SAVOIR

- Inscription IFSI/Université d'Auvergne
- Statut étudiant (Carte étudiant, adhésion à la Sécurité sociale étudiante, accès Espace Numérique de Travail...)
- Apprentissage possible à partir de la 2^e année de formation
- Les repas peuvent être pris au self de l'Hôpital, au restaurant inter-administratif ou à l'IUT de Moulins.

Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale Auvergne-Rhône-Alpes

20, rue du Vert Galant
03000 MOULINS
04 70 48 20 30

Administration - formation : Aurore Soares-pereira
aurore.soares-pereira@croix-rouge.fr

Toutes nos formations sur:
irfss-auvergne-rhone-alpes.croix-rouge.fr



L'IRFSS Auvergne-Rhône-Alpes est certifié ISO 9001

